



Décembre
2005

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

Supplément : Indicateurs de l'éducation

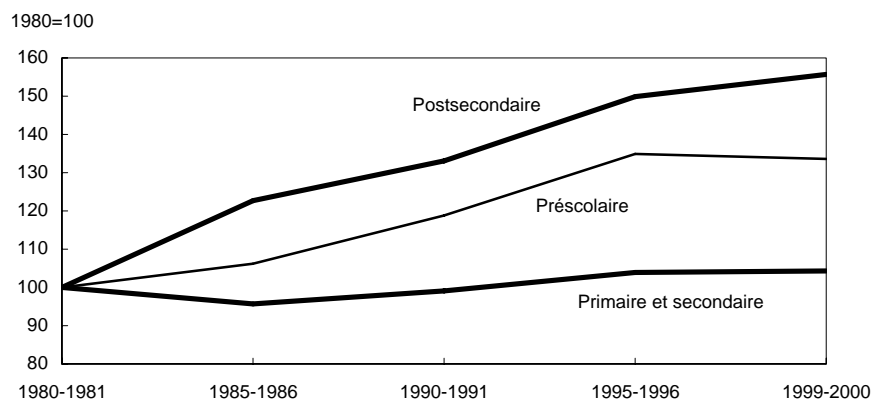
Dans le monde d'aujourd'hui, l'éducation est plus importante que jamais, à la fois pour les personnes et les nations. Ce capital humain est essentiel à la croissance économique, à la productivité et au niveau de vie. Dans un contexte de mondialisation et d'impartition croissantes, la demande d'acquisition du savoir augmente et change. Partout, les gouvernements et les entreprises travaillent à améliorer la formation et les compétences des gens de façon efficiente et équitable.

Au Canada, l'éducation est une compétence provinciale et territoriale. Chaque province ou territoire en contrôle le financement et l'administration et établit ses propres normes d'enseignement. L'administration fédérale a un rôle limité. Elle assure le financement de certaines écoles spéciales, notamment pour les Autochtones ou pour les personnes ayant une incapacité physique ou une déficience visuelle. En outre, elle aide les universités par la création de chaires spéciales ou le financement d'activités de recherche et développement. Les programmes de prêts étudiants et de report d'impôt pour aider au financement des études sont également des initiatives fédérales. Les administrations municipales fournissent du financement aux écoles

primaires et secondaires provenant des impôts fonciers ou des transferts provinciaux. Les effectifs de même que le financement à tous les niveaux de scolarité ont été touchés par les changements sociodémographiques, notamment le taux de natalité décroissant, le vieillissement de la population, la quasi-stagnation des revenus et l'immigration croissante.

Ces questions sont examinées dans cette première partie sur les indicateurs de l'éducation, qui contient 24 graphiques illustrant les changements survenus au cours des deux dernières décennies. Les parties à venir porteront sur les différences interprovinciales en matière de dépenses en éducation, les indicateurs qualitatifs tels que la taille de la classe et les rapports élèves-maître, l'expansion de la technologie de l'information, les principaux domaines des études postsecondaires, les sources de revenu des étudiants du niveau postsecondaire ainsi que les salaires et les conditions d'emploi du personnel enseignant à différents niveaux.

Croissance des effectifs à temps plein selon le niveau de scolarité



Le processus d'apprentissage formel peut commencer dès l'âge de 4 ans dans le cadre de l'enseignement préscolaire. La fréquentation de l'école primaire et secondaire est obligatoire jusqu'à l'âge d'au moins 16 ans; l'âge varie selon la province. L'enseignement public est gratuit jusqu'à la fin des études secondaires. (Jusqu'en 2002-2003, les études secondaires en Ontario comprenaient la 13^e année; au Québec, les études primaires et secondaires s'échelonnent sur 11 ans, mais les élèves qui désirent fréquenter

l'université doivent terminer un programme de deux ans dans un collège communautaire ou un cégep.)

Parmi les 24,5 millions d'habitants au Canada en 1980, 5,7 millions (23,3 %) étaient inscrits à temps plein dans des établissements d'enseignement. En 1999, la population a atteint 30,4 millions, et les inscriptions à temps plein sont passées à 6,4 millions (21,1 %). Bien que l'augmentation globale des inscriptions à temps plein n'ait été que de 12,1 %, les établissements d'enseignement postsecondaire ont connu une hausse de 55,7 % au cours de cette période.



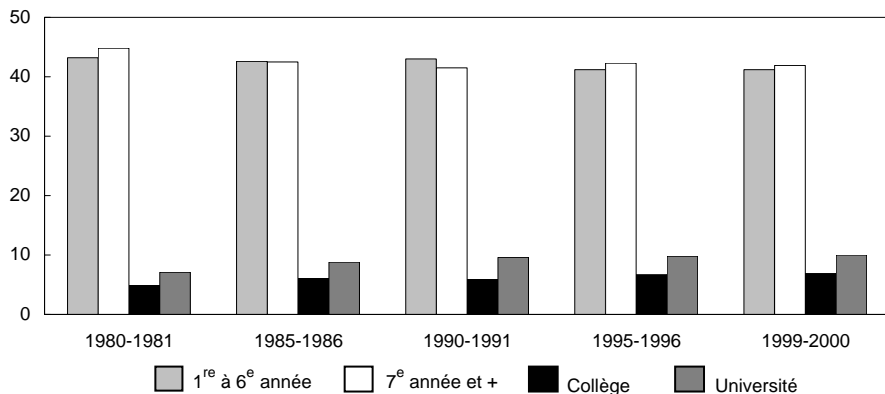
Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Effectifs à temps plein selon le niveau de scolarité

Répartition en pourcentage



Nota : Le préscolaire n'est pas inclus.

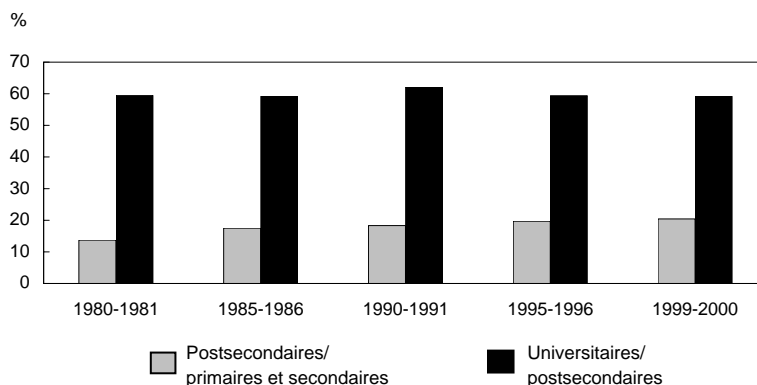
ment postsecondaire s'est accrue constamment, passant de 12,0 % en 1980 à 16,9 % en 1999. Les universités représentaient 3 des 5 points de pourcentage de l'augmentation et les collèges, 2 points. La proportion d'élèves qui fréquentaient les écoles primaires et secondaires a diminué entre 1980 et 1999, en grande partie en raison de la baisse du taux de natalité (1,46 % à 1,05 %), mais aussi de la hausse du taux de décrochage dans les écoles secondaires.

Parmi toutes les personnes inscrites à temps plein dans les établissements d'enseignement publics et privés (à l'exclusion des établissements préscolaires), la proportion de celles qui fréquentaient des établissements d'enseigne-

Effectifs postsecondaires à temps plein

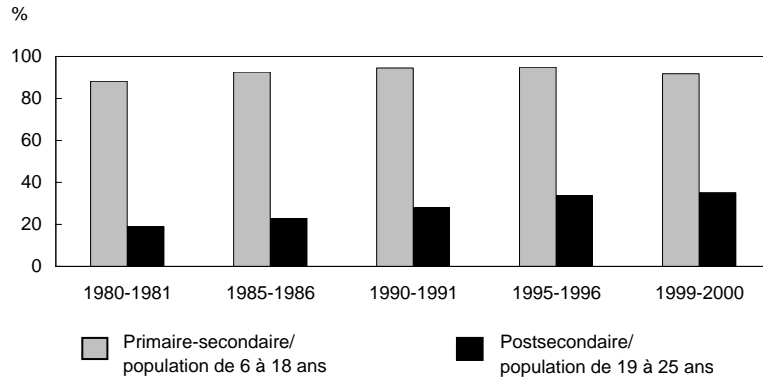
La tendance à la hausse des inscriptions à temps plein au niveau postsecondaire peut également se constater dans le rapport croissant entre les effectifs au niveau postsecondaire et ceux dans les écoles primaires et secondaires, qui est passé de 14 pour 100 en 1980 à 20 pour 100 en 1999.

Les établissements d'enseignement postsecondaire comprennent les collèges communautaires et cégeps (qui ne confèrent pas de grades universitaires) qui offrent des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers, et les universités (qui confèrent des grades universitaires). Leurs parts des effectifs à temps plein n'ont pas changé beaucoup entre 1980 et 1999 : les universités représentaient 60 % des effectifs et les collèges, le reste.



Nota : Le préscolaire n'est pas inclus.

Taux de scolarisation à temps plein pour les populations de niveau primaire-secondaire et postsecondaire



Nota : Le préscolaire n'est pas inclus.

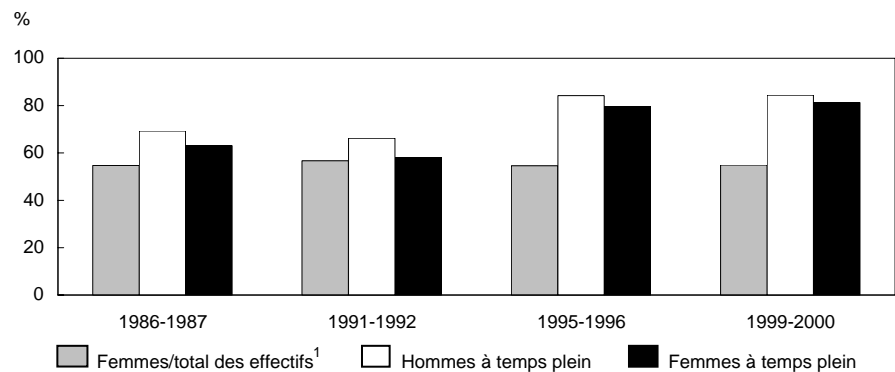
On peut calculer le « taux de participation » des populations du niveau primaire-secondaire (de 6 à 18 ans) et du niveau postsecondaire (de 19 à 25 ans) en exprimant les inscriptions en pourcentage de leur population respective. Comme prévu, le taux de participation des jeunes de 6 à 18 ans inscrits à temps plein au

primaire ou au secondaire a varié entre 88,2 % et 95,5 %. Le taux sera inférieur à 100 % parce que la limite d'âge supérieure varie selon la province et aussi parce que le taux de décrochage a varié au fil du temps et selon la province.

Le nombre toujours croissant de personnes poursuivant des études postsecondaires est attesté par la montée du taux de participation — en 1980-1981, seulement 19,0 % des personnes de 19 à 25 ans étaient inscrites à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire, comparativement à 35,1 % pendant l'année scolaire 1999-2000.

Effectifs des collèges communautaires (cégeps)

Le nombre total d'élèves fréquentant les collèges communautaires et les cégeps tournait autour d'un demi-million entre 1986 et 1999, et un peu plus de la moitié étaient des femmes. Chez les deux sexes, la proportion de ceux qui étaient inscrits à temps plein a augmenté. Elle est passée de 69,3 % à 84,4 % chez les hommes et de 63,1 % à 81,3 % chez les femmes. Avec le temps, par conséquent, cette différence dans les proportions s'est rétrécie, passant de 6 à 8 points de pourcentage à la fin des années 1980 à environ 3 points à la fin des années 1990.

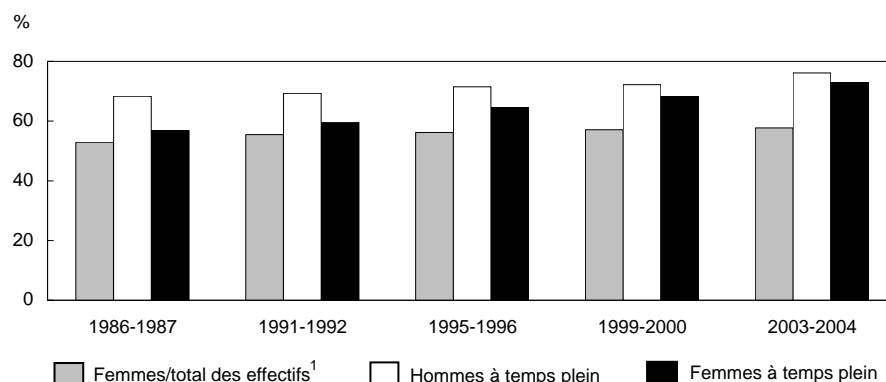


¹ Comprend les effectifs à temps plein et à temps partiel.

Cette augmentation des effectifs à temps plein dans les collèges communautaires et les cégeps est attribuable principalement à la demande croissante de compétences accrues sur un marché du travail en rapide évolution. Les collèges peuvent généralement fournir des compétences axées sur l'emploi en moins de temps et à un moindre coût que les universités.

Effectifs universitaires

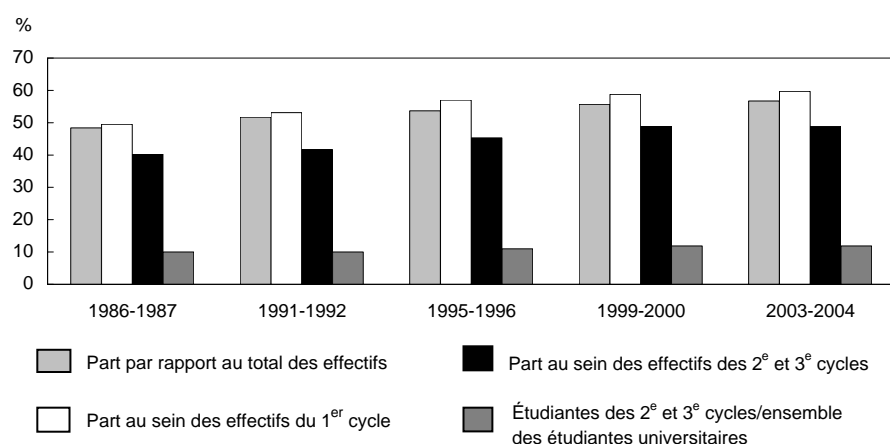
Les effectifs des universités sont passés de 763 000 en 1986 à 990 000 en 2003, et la représentation des femmes a également augmenté, passant de 52,9 % à 57,7 %. La majorité des hommes et des femmes fréquentaient l'université à temps plein, mais l'augmentation de la proportion de femmes a dépassé celle des hommes. La proportion est passée de 57,0 % à 73,0 % chez les femmes et de 68,3 % à 76,1 % chez les hommes. On a constaté des tendances similaires dans les collèges communautaires et techniques.



¹ Comprend les effectifs à temps plein et à temps partiel.

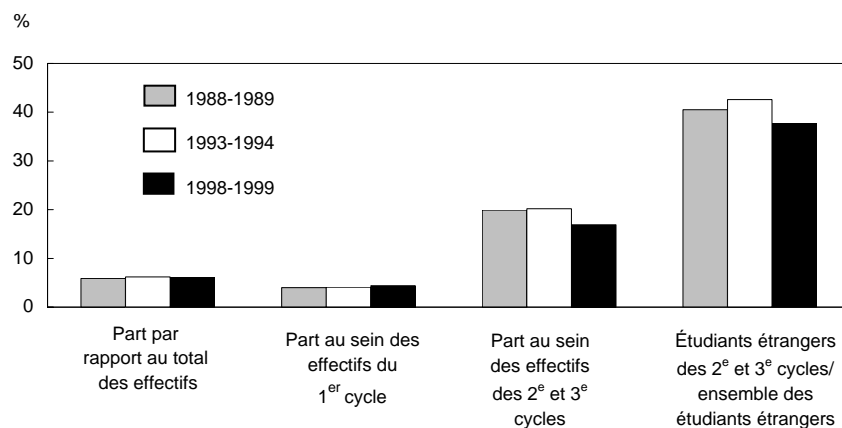
Parmi ceux qui fréquentaient l'université, 87,8 % étaient inscrits à des programmes de premier cycle en 1986 contre 85,7 % en 2003, ce qui indique une légère augmentation des inscriptions à des programmes d'études supérieures (2^e et 3^e cycles).

Représentation des femmes au sein des effectifs universitaires à temps plein



Entre 1986 et 2003, la représentation des femmes parmi les étudiants de premier cycle est passée de 49,5 % à 59,7 %, et parmi les étudiants des cycles supérieurs, de 40,3 % à 48,8 %. Par contre, la proportion d'hommes et de femmes inscrits à un programme d'études supérieures n'a pas varié beaucoup au cours des années; elle est demeurée autour de 10 % à 12 % chez les femmes et de 15 % à 17 % chez les hommes.

Représentation des étudiants étrangers au sein des effectifs universitaires à temps plein



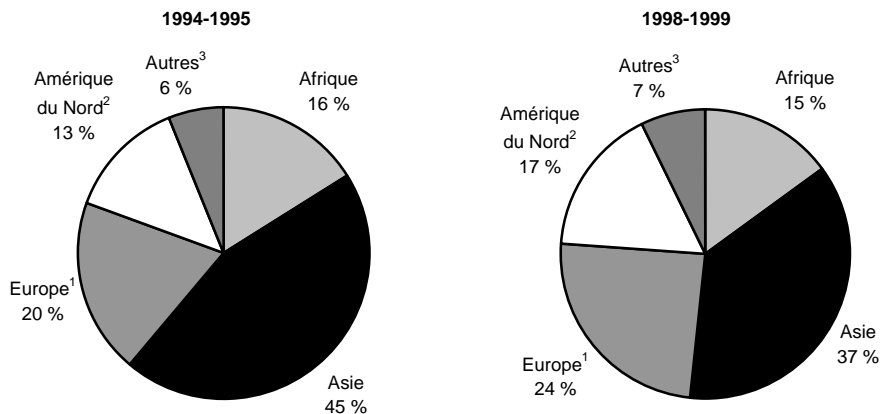
De nombreux étudiants étrangers de pays en développement viennent au Canada afin de poursuivre des études supérieures. Certains reçoivent un financement public de leur propre pays ou par l'intermédiaire de programmes d'aide canadiens, tandis que d'autres ont recours à des ressources privées ou personnelles.

Entre 1988 et 1998, les effectifs d'étudiants étrangers à temps plein dans les universités canadiennes sont passés de 31 000 à 37 000 sur un effectif total respectif de 532 000 et de 580 000. La proportion d'étudiants

étrangers parmi les étudiants inscrits à temps plein est demeurée d'environ 6 %. Leur représentation, cependant, a varié considérablement selon le niveau — elle était d'environ 4 % chez les étudiants de premier cycle, mais entre 17 % et 23 % chez les étudiants des cycles supérieurs.

Quatre étudiants étrangers sur dix suivaient un programme d'études supérieures. Entre 1988 et 1998, la proportion d'étudiants étrangers inscrits aux cycles supérieurs a atteint un sommet de 23,3 % pendant l'année universitaire 1990-1991, après quoi elle a diminué de façon constante, en grande partie en raison de l'augmentation soutenue des frais de scolarité pour les étudiants étrangers en quête d'un grade supérieur.

Étudiants étrangers à temps plein selon le pays d'origine



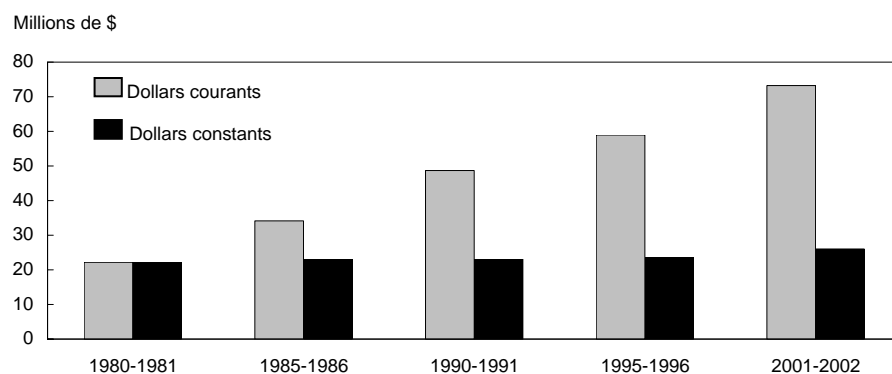
1 Comprend la Russie.

2 Comprend l'Amérique centrale et les Antilles.

3 Amérique du Sud, Océanie, apatrides et personnes n'ayant pas déclaré leur pays d'origine.

La répartition des étudiants étrangers selon le pays d'origine a changé quelque peu entre les années universitaires 1994-1995 et 1998-1999. En 1994-1995, 44,9 % de tous les étudiants étrangers venaient de pays asiatiques et 19,6 % venaient d'Europe. En 1998-1999, ces proportions étaient de 36,7 % et de 24,3 %. Pendant la même période, on a observé une légère augmentation de la proportion d'étudiants venant de pays nord-américains (ce qui inclut l'Amérique centrale et les Antilles).

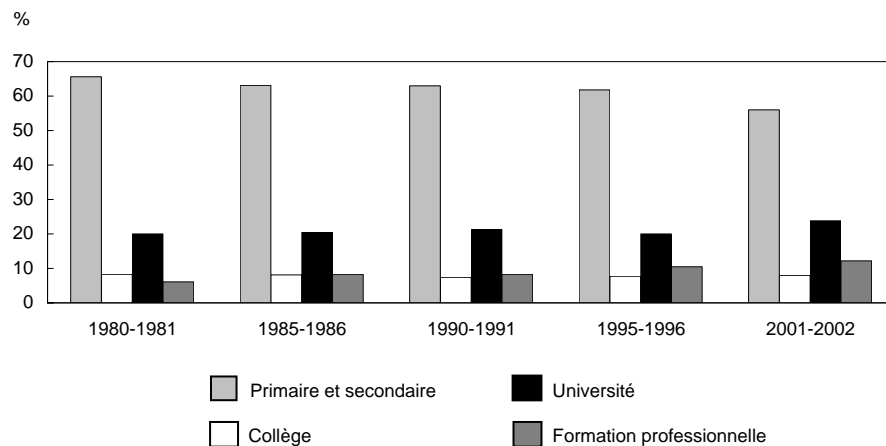
Dépenses totales en éducation



Au total, le Canada a dépensé 73,2 milliards de dollars pour l'éducation pendant l'année scolaire 2001-2002, comparativement à 22,2 milliards en 1980-1981. Cependant, après correction pour l'inflation (calculée à l'aide du changement de l'Indice des prix à la consommation), la différence diminue à seulement 3,8 milliards de dollars, car les dépenses de 2001-2002 équiva-

lent à 26 milliards en dollars de 1980. Autrement dit, une proportion de 92,5 % de l'augmentation des dépenses totales en éducation entre 1980 et 2001 est due à l'inflation et le reste est attribuable à d'autres facteurs (par exemple, à l'augmentation des enseignants, des services, du matériel et de l'infrastructure). Étant donné que la plupart des dépenses en éducation sont sensibles à l'inflation — les salaires et traitements, les produits et services, et les immobilisations —, ce résultat n'est pas inattendu.

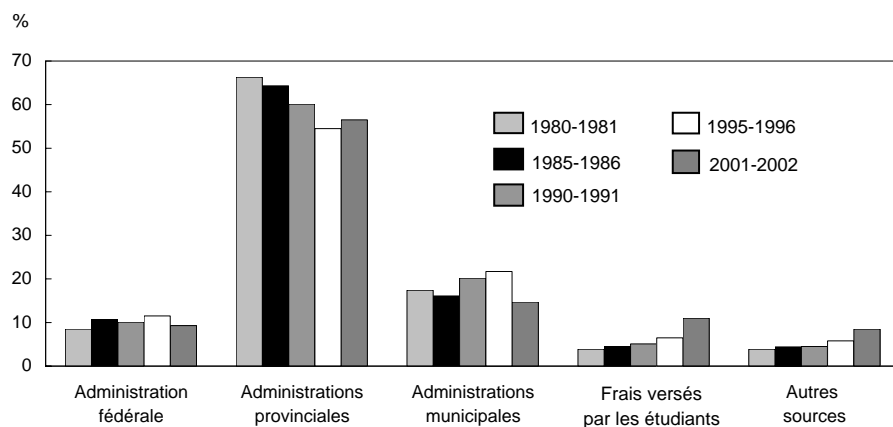
Répartition des dépenses en éducation selon le niveau



La répartition des dépenses en éducation selon le type d'établissement a changé au cours des deux dernières décennies. Pendant l'année scolaire 1980-1981, 66 cents par dollar allaient aux écoles primaires et secondaires, 8 cents aux collèges, 20 cents aux universités et 6 cents à la formation professionnelle au niveau des métiers. En 2001-2002, les dépenses pour les écoles étaient réduites de 10 cents, tandis que 4 cents de plus allaient aux universités et 6 cents de plus, à la formation professionnelle au niveau des métiers.

La diminution du financement des écoles primaires et secondaires est le résultat de la baisse des effectifs, des restructurations ou des fermetures, en grande partie attribuables à la chute du taux de natalité. L'augmentation accordée aux universités et aux programmes de formation professionnelle au niveau des métiers peut être attribuée à la demande croissante de diplômés d'études supérieures et de compétences techniques axées sur la carrière — ces dernières étant rendues nécessaires par le marché du travail en évolution, la mondialisation, les forces de la concurrence internationale et par d'autres facteurs socioéconomiques.

Répartition des dépenses en éducation selon la source de financement

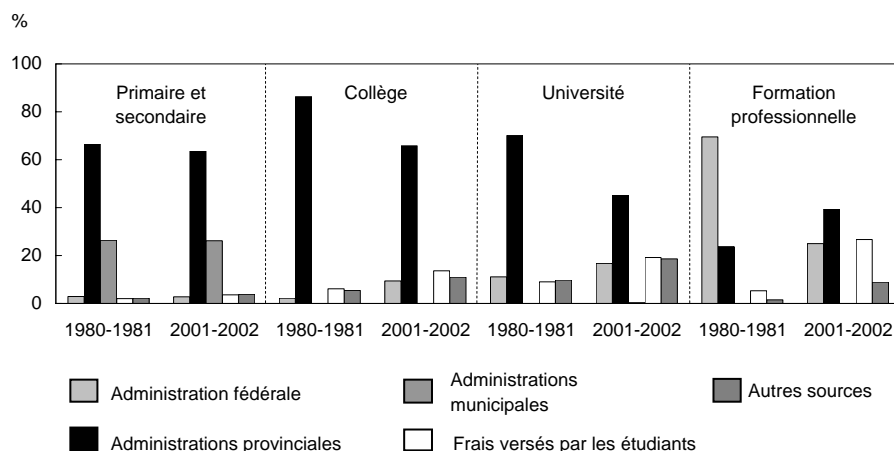


¹ Les frais versés par les étudiants comprennent les frais de scolarité et les autres frais obligatoires tels que ceux pour les sports et les loisirs, les services de santé offerts aux étudiants et les associations étudiantes.

Une partie du financement est passée à des sources privées au cours des deux dernières décennies. En effet, en 2001, 80,5 % du financement provenait de sources publiques, comparativement à 92,2 % en 1980. Cette baisse de 12 points de pourcentage a été contrebalancée par une augmentation de 7 points de pourcentage en frais directement versés par les étudiants et de 5 autres points en financement de sources privées.

L'éducation est financée par les trois ordres de gouvernement, les frais de scolarité et par des sources privées, notamment des legs, des donations, des subventions non gouvernementales, des revenus de placements et des emprunts. Étant donné que l'éducation au Canada est une compétence qui relève des provinces et des territoires, la plus grande part du financement est assurée par cet ordre de gouvernement : 66,3 % en 1980-1981 et 56,5 % en 2001-2002. La part des provinces a atteint un sommet de 68,4 % en 1982-1983. Les dépenses fédérales sont demeurées entre 8,2 % et 11,5 % au cours de cette période.

Sources de financement



Les sources de financement varient selon le type d'établissement. Les fonds publics (l'argent dépensé directement par les trois ordres de gouvernement) ont constitué la principale source de financement à tous les niveaux.

Les écoles primaires et secondaires ont dépensé 41,0 milliards de dollars en 2001, comparativement à 14,6 milliards de dollars en 1980. Presque toutes ces dépenses ont été financées par des fonds publics (93 % à 96 %), dont les deux tiers par les gouvernements provinciaux. Les dépenses des collèges communautaires et des cégeps sont passées de 1,8 milliard de dollars à 5,8 milliards de dollars, mais la part financée par des fonds publics (du gouvernement fédéral et surtout des gouvernements provinciaux) a diminué, passant de 88,5 % à 75,3 %. Cette baisse de financement a reporté le fardeau davantage sur les étudiants que sur les autres ressources privées, car la part des frais versés par les étudiants est passée de 6,1 % à 13,6 %.

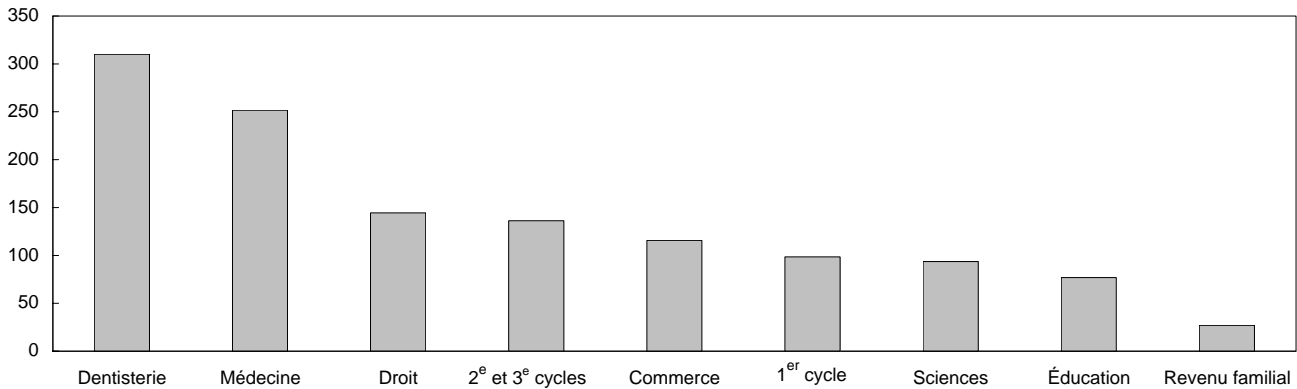
Les dépenses des universités ont quadruplé (de 4,4 milliards de dollars à 17,5 milliards de dollars) entre 1980 et 2001. La part du financement provincial a diminué, passant de 70,1 % à 45,2 %, tandis que la part fédérale a augmenté pour passer de 11,1 % à 16,7 %. La part accrue du financement fédéral a été

affectée à un plus grand nombre de subventions aux activités de recherche et développement, étant donné que ces fonds ne sont généralement pas utilisés pour couvrir les frais de fonctionnement. Au cours des deux dernières décennies, les universités ont doublé leur dépendance financière à l'égard des sources privées, telles que les donations et le financement non gouvernemental (de 9,8 % à 18,6 %) ainsi que les frais versés par les étudiants (de 9,0 % à 19,2 %).

Les dépenses pour la formation professionnelle au niveau des métiers sont passées lentement de 1,3 milliard de dollars en 1980 à 8,9 milliards de dollars en 2001. La part de financement fédéral a chuté, passant de 69,5 % à 25,0 %, tandis que celle des provinces a augmenté (de 23,7 % à 39,4 %) et que les frais versés par les étudiants se sont accrus (de 5,3 % à 26,7 %).

Variation du revenu familial et des frais de scolarité moyens pour certaines facultés universitaires

Variation en % entre 1990-1991 et 2000-2001



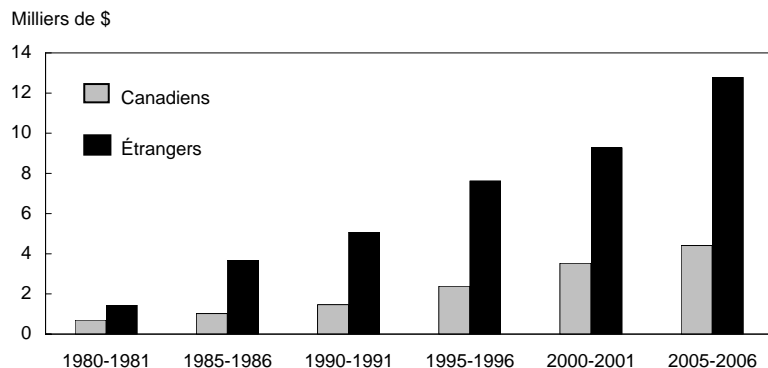
Nota : Toutes les données monétaires sont en dollars de 2001.

Entre 1990-1991 et 2000-2001, les frais de scolarité des universités ont connu des augmentations dépassant de beaucoup la croissance des revenus familiaux : en dollars de 2001, le revenu familial moyen avant impôts a crû de 27 %, tandis que les frais de scolarité pour les programmes de premier cycle et pour les programmes des cycles supérieurs ont augmenté respectivement de 99 % et de 136 %. Les facultés d'art dentaire

ont connu une hausse des frais de scolarité de 310 %, suivies des facultés de médecine (252 %), des facultés de droit (144 %) et des programmes de sciences (94 %).

La hausse des frais de scolarité peut freiner les inscriptions ou entraîner des difficultés financières pour ceux qui veulent parfaire leur formation et leurs compétences à l'université.

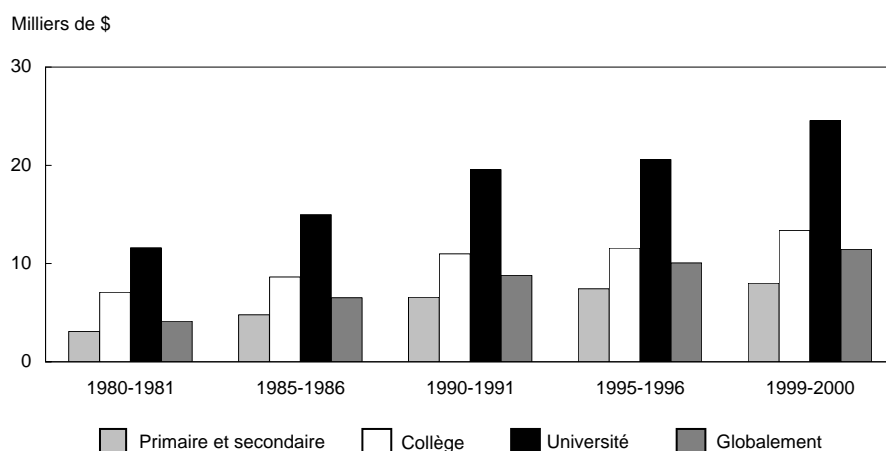
Frais de scolarité moyens pondérés pour les étudiants canadiens et étrangers à temps plein à l'université



Nota : Toutes les données monétaires sont en dollars courants.

Les étudiants étrangers paient habituellement des frais de scolarité de deux à trois fois plus élevés que ceux des étudiants du pays, que ce soit pour les programmes de premier cycle ou des cycles supérieurs. En 1980-1981, la moyenne pondérée des frais de scolarité des étudiants étrangers à temps plein était de 1 400 \$, tandis que celle des étudiants du pays était de 700 \$; en 2005-2006, ces frais sont respectivement de 12 800 \$ et de 4 400 \$, soit 8,8 fois et 6,3 fois plus élevés. Les frais de scolarité élevés pour les étudiants étrangers peuvent avoir contribué au déclin de leurs effectifs dans les universités canadiennes.

Dépenses moyennes en éducation par étudiant à temps plein



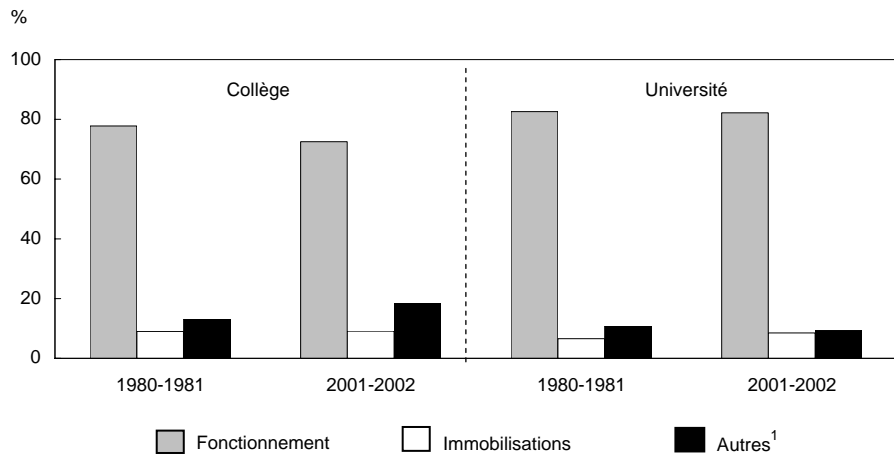
Nota : Toutes les données monétaires sont en dollars courants.

Par rapport à l'école primaire et secondaire, les dépenses moyennes entraînées par étudiant à temps plein sont de près du double au collège et du triple à l'université. Ces ratios sont demeurés presque inchangés entre 1980 et 1999.

Au cours de cette période, le coût par élève à temps plein a grimpé de 3 100 \$ à 8 000 \$ pour les écoles primaires et secondaires, de 7 100 \$ à 13 400 \$ pour les collèges et de 11 600 \$ à 24 500 \$ pour les universités.

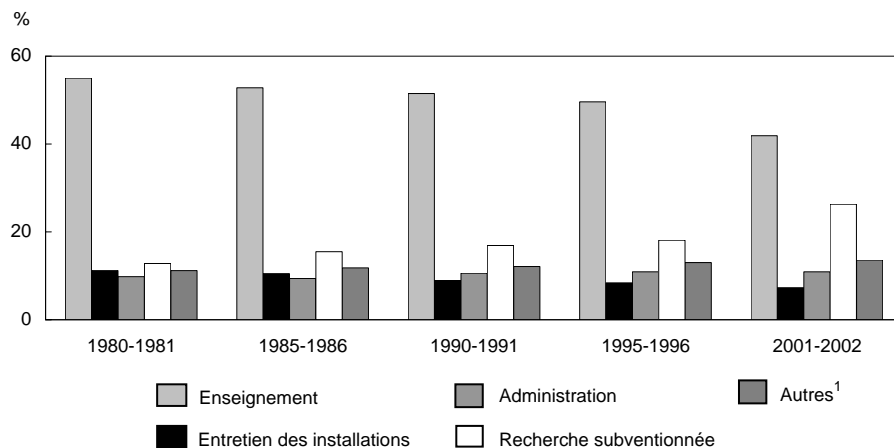
Répartition des dépenses totales en éducation pour les collèges et les universités

Pendant les années scolaires 1980-1981 et 2001-2002, la part du lion du dollar de dépense a servi à couvrir les frais de fonctionnement — entre 72 et 78 cents pour les collèges et environ 83 cents pour les universités. Dans les deux cas, la composante venant en deuxième lieu était le soutien aux étudiants et les autres dépenses internes (à l'exclusion des dépenses en immobilisations), les collèges ayant dépensé relativement plus (entre 13 et 18 cents) que les universités (entre 9 et 11 cents). Le reste a été dépensé en immobilisations.



¹ Soutien aux étudiants et autres dépenses internes.

Composantes des dépenses d'exploitation des universités



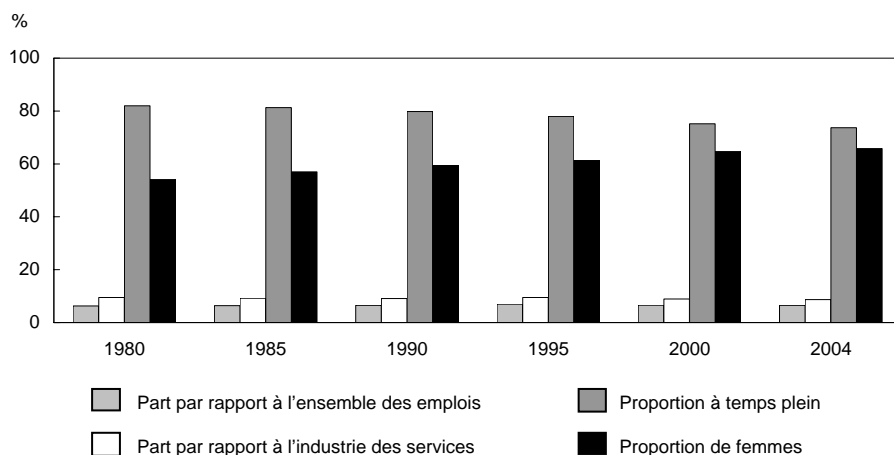
¹ Comprend les bibliothèques, les services aux étudiants et les autres dépenses non spécifiées.

En 1980-1981, les dépenses des universités pour l'enseignement (salaires et traitements du personnel enseignant et frais de main-d'œuvre supplémentaires) représentaient 55,0 % des coûts de fonctionnement. Venaient ensuite les dépenses pour l'entretien des installations (11,2 %), l'administration (9,8 %) et la recherche subventionnée (12,8 %). Les 11,2 % restants ont été affectés aux bibliothèques, aux services aux étudiants, aux bourses d'études et à d'autres

dépenses. En 2001-2002, la part dépensée en recherche subventionnée avait augmenté (à 26,3 %) tandis que toutes les autres composantes avaient diminué — dont l'enseignement, de 13,1 points de pourcentage.

Le fait d'effectuer plus de recherche subventionnée et d'y consacrer plus de dépenses peut permettre aux universités de recevoir plus de financement fédéral. Des dépenses moindres pour l'enseignement peuvent signifier une réduction du personnel enseignant permanent, des classes plus nombreuses, l'engagement de personnel temporaire, contractuel ou à temps partiel, et un recours accru à du matériel didactique.

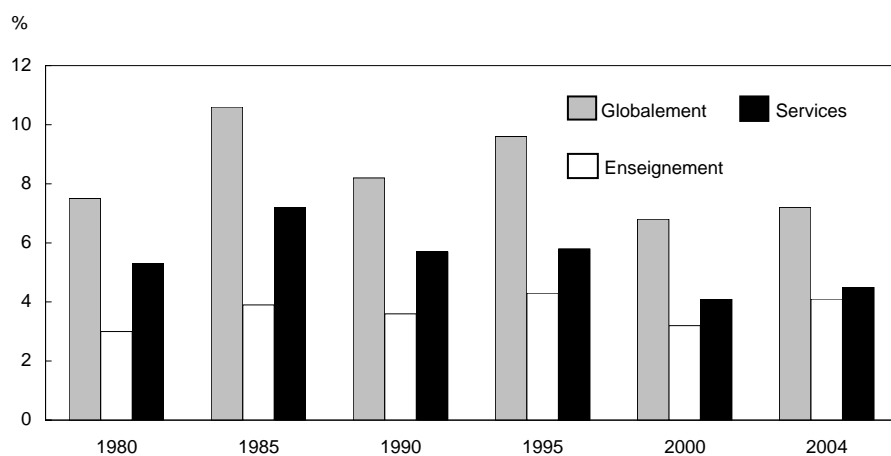
Emploi dans les services d'enseignement



La proportion de personnes travaillant à temps plein dans les services d'enseignement a décliné, passant de 82 % en 1980 à 74 % en 2004 (un facteur expliquant la réduction des dépenses pour l'enseignement). En même temps, la représentation des femmes s'est accrue, passant de la moitié aux deux tiers de l'emploi dans les services d'enseignement.

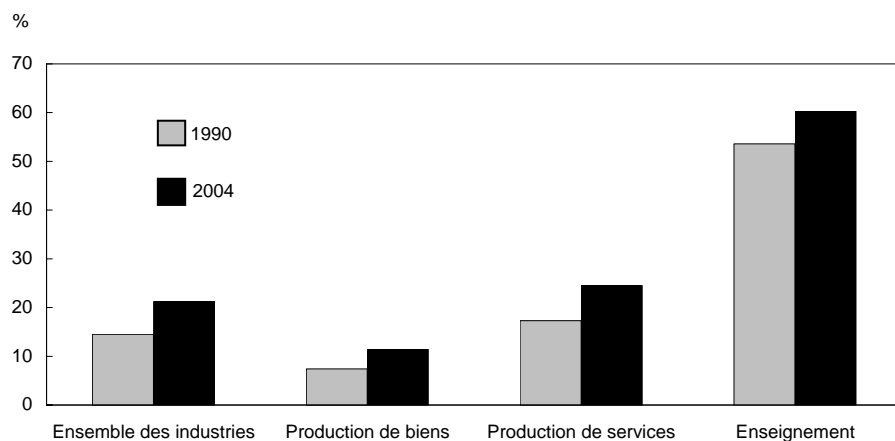
Entre 1980 et 2004, le nombre total d'emplois est passé de 11 millions à 16 millions et l'emploi dans les services d'enseignement, de 695 000 à 1 038 000, maintenant la proportion de l'emploi dans le secteur des services d'enseignement entre 6 % et 7 %. L'emploi dans l'ensemble des services est passé de 7 millions à 12 millions, de sorte que les services d'enseignement représentent 9 % de l'ensemble des services.

Taux de chômage dans les services d'enseignement



En général, des niveaux plus élevés de scolarité et de compétence sont associés à un chômage plus faible. Les personnes travaillant dans les services d'enseignement, qui ont un niveau de scolarité relativement élevé (voir graphique ci-après), avaient un taux de chômage beaucoup plus faible que le taux pour l'ensemble des services ou pour l'ensemble des industries. Entre 1980 et 2004, le taux de chômage global a varié entre 6,8 % et 12,0 %, tandis que dans les services d'enseignement, il a varié entre 3,0 % et 4,6 %.

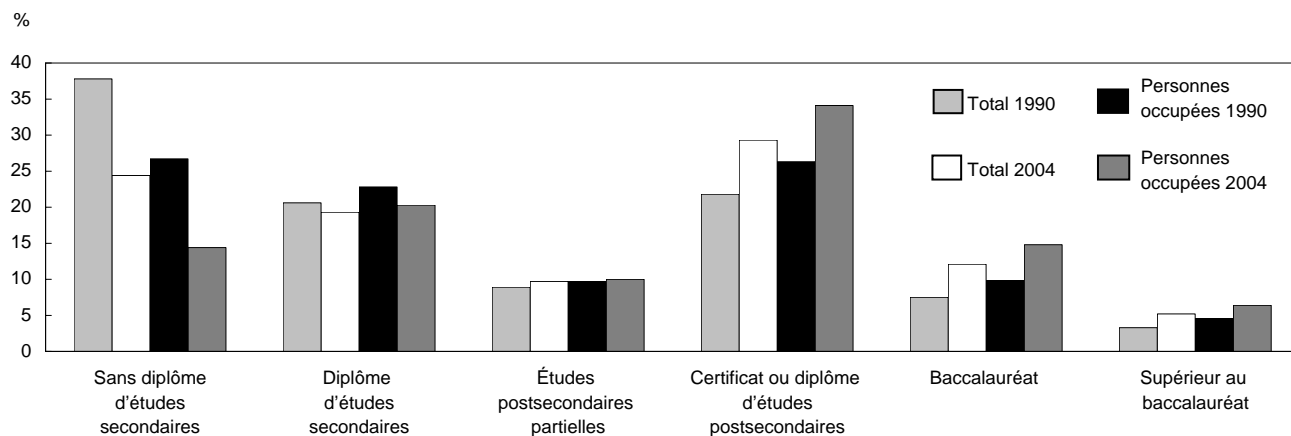
Pourcentage des personnes occupées ayant un grade universitaire



à 53,6 % en 1990 — les proportions correspondantes pour l'ensemble du secteur de la production des services étaient de 24,5 % et de 17,3 %; pour le secteur de la production des biens, elles étaient de 11,4 % et de 7,4 %. Parmi les personnes occupées en général, la proportion de celles qui avaient un grade universitaire est passée de 14,5 % à 21,2 % au cours de cette période.

Comme la majorité des travailleurs dans les services d'enseignement se compose d'enseignants, il est probable qu'ils ont un niveau de scolarité plus élevé — pour un bon nombre, un grade universitaire peut être une condition d'emploi. Environ 60,3 % avaient un grade universitaire en 2004, comparativement

Population et personnes occupées de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité



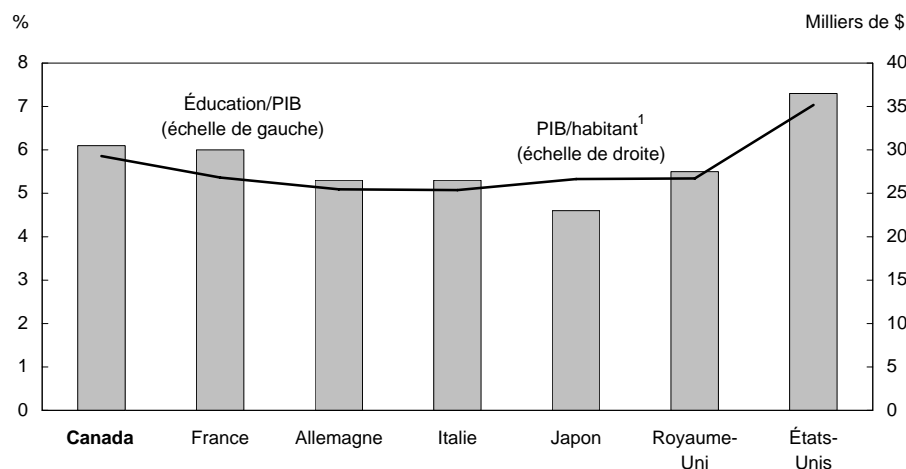
Le niveau de scolarité atteint peut être utilisé comme indicateur approximatif du stock de capital humain (les connaissances et les compétences qu'acquissent les personnes). Dans la population en général, la proportion de personnes ayant terminé des études postsecondaires est passée de 32,6 % en 1990 à 46,6 % en 2004; la proportion de celles qui avaient un grade universitaire est passée de un dixième à un sixième au cours de cette période.

Parmi les personnes occupées, les changements selon la scolarité sont plus perceptibles : 55,3 % avaient terminé des études postsecondaires en 2004, comparativement à 40,8 % en 1990. Bien que la proportion de titulaires d'un baccalauréat ait augmenté de 5 points de

pourcentage (de 9,9 % à 14,8 %), la proportion de détenteurs d'un titre scolaire supérieur au baccalauréat n'a augmenté que de moins de 2 points (4,6 % à 6,4 %).

Les facteurs à la base de cette amélioration du capital humain peuvent comprendre les initiatives gouvernementales visant à promouvoir l'éducation, le désir de maintenir la compétitivité sociale et économique du Canada face aux autres pays avancés, le marché du travail à la recherche de plus de personnes compétentes et les changements démographiques (par exemple, le vieillissement de la population et l'immigration croissante).

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB dans les pays du G7, 2001



¹ Selon la parité de pouvoir d'achat en dollars américains de 2001.

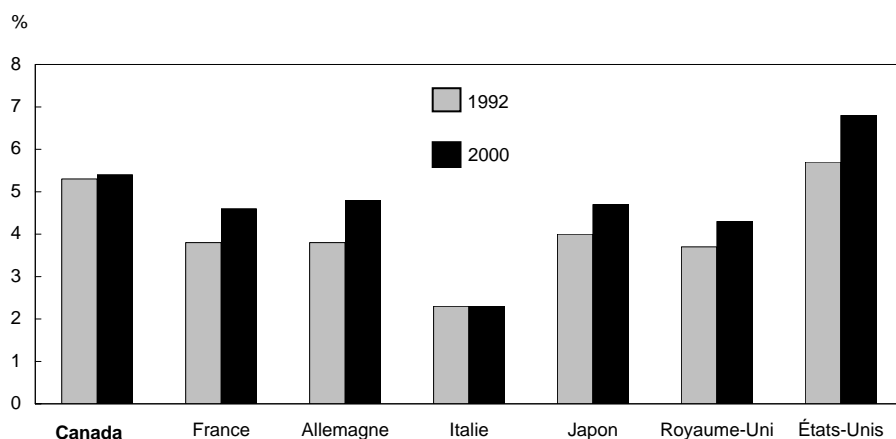
Parmi les pays du G7, le Canada était au deuxième rang, après les États-Unis seulement, en ce qui concerne les dépenses en éducation. En 2001, ces dépenses représentaient 6,1 % du PIB, comparativement à 7,3 % aux États-Unis et à 4,6 % au Japon.

Les pays ayant un PIB plus élevé par habitant ont dépensé une part relativement plus importante du PIB pour l'éducation également. Les quatre premiers pays, classés selon ces deux ratios, étaient les États-Unis, le Canada, la

France et le Royaume-Uni. Les trois autres pays du G7 présentaient un modèle différent; par exemple, le Japon, qui se classait cinquième selon le PIB par habitant, se situait au dernier rang pour ce qui est de la part du PIB dépensée pour l'éducation.

(Le PIB par habitant est couramment utilisé pour comparer les niveaux de vie à l'échelle internationale. Le ratio est fondé sur la parité de pouvoir d'achat, qui reflète le montant équivalent en monnaie nationale nécessaire à l'achat d'un même panier de biens qu'on pourrait acheter aux États-Unis avec un dollar américain.)

Investissement dans le savoir en pourcentage du PIB dans les pays du G7



Selon ce ratio, le Canada se classait encore au deuxième rang après les États-Unis à la fois en 1992 et en 2000. Au cours de cette période, le ratio du Canada a à peine changé (de 5,3 % à 5,4 %), tandis que celui des États-Unis est passé de 5,7 % à 6,8 %. Le Japon, qui était au dernier rang en ce qui concerne les dépenses en éducation, s'est classé troisième en 1992 et quatrième en 2000 pour l'investissement dans le savoir. Le Japon, comme les États-Unis et le Canada, a mis l'accent sur les activités de recherche et développement ainsi que sur le développement de logiciels. Par contre, le Royaume-Uni, qui venait au quatrième rang pour les dépenses en éducation et le revenu par habitant, s'est classé sixième pour l'investissement dans le savoir.

Les connaissances peuvent s'acquérir non seulement par une formation scolaire, mais aussi par le travail de recherche et de développement ainsi que l'expérience de travail acquise jour après jour. En conséquence, il peut être plus significatif de comparer les pays du point de vue de l'investissement dans le savoir plutôt qu'uniquement dans la formation scolaire. L'investissement dans le savoir comprend les dépenses en matière d'enseignement supérieur public et privé, de recherche et développement, et de ressources logicielles. L'importance qu'un pays accorde au savoir peut être évaluée par ses investissements dans le savoir exprimés en pourcentage du PIB.

Pour plus de renseignements, on peut joindre Raj Chawla,
Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail,
au (613) 951-6901 ou à perspective@statcan.ca.